

conciliation vraiment digne d'éloges. On dit que plusieurs Jansénistes furent touchés de cette grandeur d'âme, et que les PP. Annat et Ferrier, qui furent successivement confesseurs de Louis XIV avant le P. de la Chaize, étaient sur le point de réussir dans cette difficile mission, lorsque Arnauld, poussé par un mauvais génie, rompit brusquement les conférences.

C'est ici que doit trouver place un fait important, caractéristique et peu connu.

En 1694, le Père Daniel, Jésuite, auteur, comme on sait, de l'une de nos meilleures histoires de France, fit imprimer un ouvrage intitulé : *Réponse aux Lettres Provinciales de L. de Montalte ou Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe*. Daniel, esprit judicieux, homme d'une vaste érudition, s'était attaché avec le plus grand soin à réfuter les arguments de Pascal et de Nicole. L'ouvrage s'appuyait sur des citations scrupuleuses, sur des réflexions solides ; il pouvait éclairer l'opinion, la ramener peut-être au sentiment de la vérité : rendre aux Jésuites une partie de leur ancien prestige... Eh bien! qui le croirait? Ce fut un Jésuite, qui, dans la crainte de voir renaître une lutte si fatale à la religion, empêcha la circulation de ce livre. Ce Jésuite était le P. de la Chaize. Secondé par l'archevêque de Paris, il n'eut pas de peine à faire comprendre à Louis XIV, que, dans les circonstances, et quelque satisfaction que dût éprouver son Ordre de la publication du livre de Daniel, il ne fallait à aucun prix troubler la paix de l'Eglise. Ces prudents conseils furent écoutés et la vente du livre fut rigoureusement interdite (1).

Le jansénisme, comme nous l'avons dit, ne s'était pas renfermé dans l'étroite enceinte de Port Royal, il avait fait de nombreux

(1) Voir : *Pascal, sa vie et son caractère*, etc.; par M. l'abbé Maynard, tom. I, p. 495.—Bayle, *Œuvres diverses*, tom. IV, p. 11, dit que «celte réfutation des *Provinciales* disparut quasi avant que de paraître ; « on croit, ajoute-t-il, qu'on n'a pas voulu la laisser paraître, choquante comme clic est pour M. Nicole. »

Ajoutons que les éditions qui suivirent immédiatement la première, lurent imprimées en Hollande, et qu'elles ne portent pas de nom d'auteur.